

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au lieu désigné par le conseil, le lundi, 11 décembre 2017 à 19h30 et à laquelle sont présents :

Mme Diane Pigeon, conseillère au poste numéro 1, Mme Michelle Hudon, conseillère au poste numéro 2, Mme Annie Rémillard, conseillère au poste numéro 3, M. Richard Beaulieu, conseiller au poste numéro 5.

Sont absents et ont motivé leur absence : M. Patrick Cyr, conseiller au poste numéro 4, et M. Gaëtan Castilloux, conseiller au poste numéro 6.

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Maurice Plouffe, et en conformité aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

M. Hugues Jacob, directeur général, est également présent.

Résolution 250-17

PROCLAMATION DE LA CONCEPTION EN TANT QUE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être

humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de

sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les

femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte

conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en

matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et

les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et

constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les

femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers

le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes

et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Beaulieu, conseiller, appuyé par Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, de proclamer La Conception en tant que municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à La Conception, ce 12 décembre 2017.

Hugues Jacob Directeur général